

Stage

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Le stage est obligatoire dans la scolarité du Master. Il sera réalisé une fois les cours terminés. Sa durée sera de 4 à 6 mois. Il devra être en adéquation avec les enseignements du Master.

Compétence à acquérir :

-

Mode de contrôle des connaissances :

Un rapport de stage devra être rendu suite au stage. Il présentera l'entreprise et le service dans lequel l'étudiant a réalisé son stage, les missions de l'étudiant, les outils utilisés, etc. Le rapport de stage donnera lieu à une soutenance devant un membre de l'équipe pédagogique du master.

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16